Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213502172-20260326-202612A-DE

Annexe à la délibération n° 2026/12 du 26 mars 2026

Tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal en vertu de l'article L 2123-20-1 III du CGCT

FONCTION	NOM Prénom	TAUX DE BASE VOTÉ EN % DE L'IB TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE	MAJORATION ÉVENTUELLE	MONTANT TOTAL EN % DE L'IB TERMINAL DE LA FONCTION PUBLIQUE	MONTANT MENSUEL BRUT
Maire	THEBERT Aurélien	55.70 %		48 %	1973.05
1ère Adjointe	THIKEN Christine	21.38 %		19.20 %	789.22
2ème Adjoint	HUBERT Philippe	21.38 %		19.20 %	789.22
3ème Adjointe	DORGÈRE Magali	21.38 %		19.20 %	789.22
4ème Adjoint	LORHO Pascal	21.38 %		19.20 %	789.22
1er Conseiller délégué	POTTIER Stéphane			8.20 %	337.06
2ème Conseiller délégué	Pas nommé actuellement			8.20 %	337.06

MAIRIE LE PERTRE
COMMUNE LE PERTRE
35370 ILLE-et-Vilaine